

JUDAS A-T-IL PARTICIPÉ À LA CÈNE AVEC JÉSUS ET LES APÔTRES?

On entend parfois l'argument selon lequel nous ne devrions pas être trop stricts dans la supervision de la Cène, étant donné que Jésus lui-même aurait laissé Judas participer à la Cène. Cet argument soulève toutefois deux difficultés. La première est celle-ci: Est-il bien exact que Judas a réellement participé à la Cène au moment où Jésus l'a instituée? Cette question n'est pas aussi simple à répondre que certains semblent penser. Nous devons étudier les Évangiles de près pour tenter d'y répondre. La deuxième difficulté est la suivante: Si Judas a effectivement participé à la Cène, quelles seraient alors les applications pratiques pour nous aujourd'hui? Encore là, il n'est pas si simple de répondre à cette question, car nous ne sommes pas Jésus et nous ne sommes pas à sa place, en présence de Judas et des apôtres dans la chambre haute. C'était un moment tout à fait unique dans l'histoire du salut, qu'il n'est pas possible de répéter ou de revivre aujourd'hui lors de nos célébrations de la sainte Cène, mais qui est précieux pour notre salut et riche en enseignement.

J'examinerai donc tour à tour ces deux questions, en procédant toutefois à l'envers du "bon sens": Je commencerai par des applications pratiques possibles que nous pourrions tirer de l'histoire de Judas. J'examinerai ensuite ce que disent les Évangiles sur la présence (ou l'absence) de Judas lors de l'institution de la Cène.

Quatre options possibles

Il n'est pas toujours clair pour moi ce qu'on veut exactement prouver ou quelle application pratique on veut vraiment tirer lorsqu'on cite l'exemple de Judas. De plus, comme il n'est même pas certain que Judas ait participé à la Cène, nous devons rester prudents lorsque nous citons son exemple. Mais avant d'essayer de déterminer si Judas y a participé ou non et en gardant ouverts les deux scénarios possibles, à mon humble avis, je crois qu'il n'existe pour nous que les quatre options suivantes d'application parmi lesquelles il faudra faire un choix:

1. Jésus aurait laissé Judas participer à la Cène, sachant pourtant parfaitement d'avance que Judas était le fils de perdition et qu'il se préparait à le livrer. Nous aurions par conséquent, nous aussi, la liberté de laisser participer à la Cène des gens que nous savons être des pécheurs endurcis et non-repentants. Si Jésus a laissé le pire des criminels, le fils de perdition, participer à la Cène, de quel droit pourrions-nous exclure d'autres criminels non repentants qui sont sur le chemin de la perdition?
2. Même si Jésus savait que Judas était le fils de perdition et qu'il se préparait à le livrer, il aurait quand même laissé Judas participer à la dernière Cène, étant donné que ses intentions criminelles n'avaient pas encore éclaté au grand jour. De même, il ne nous serait pas possible d'exclure de la Cène des hypocrites qui professent croire en Jésus-Christ et qui font semblant de vivre la vie chrétienne, du moins tant que leurs intentions ne sont pas connues au grand jour ou mises en action.
3. Jésus n'aurait pas permis à Judas de participer à la dernière Cène et l'aurait poussé à quitter le repas juste avant l'institution de la Cène, étant donné qu'il savait qu'il était le fils de perdition et qu'il connaissait ses intentions criminelles. Nous ne pouvons toutefois pas suivre directement cet exemple, car contrairement à Jésus qui sonde les coeurs, il ne nous est pas possible d'exclure à l'avance des hypocrites qui se font passer pour chrétiens et qui commettront plus tard des actes criminels.
4. Jésus n'aurait pas permis à Judas de participer à la dernière Cène pour les raisons citées au point précédent, et cela nous donnerait un exemple à suivre dans notre responsabilité de superviser la Cène. Nous pourrions nous aussi détecter les hypocrites dans l'Église. La discipline nous permettrait de séparer complètement l'ivraie du bon grain et d'avoir une Église entièrement pure sur cette terre.

Si l'on retient la *première* possibilité, il faudrait alors conclure que toute discipline entourant l'administration de la Cène est illégitime, car même notre Seigneur a admis le fils de perdition! Nous ne pourrions donc exclure personne de la Cène pour aucune raison que ce soit. Il nous faudrait alors modifier nos confessions de foi et notre ODE. Cette approche contredit toutefois le reste des Écritures qui nous enseignent clairement que l'on doit exclure les pécheurs obstinés et non-repentants de la communauté de l'Église.

Si l'on retient la *deuxième* possibilité, l'exercice de la discipline entourant l'admission à la Cène demeure intacte. Nous admettons ou refusons d'admettre des gens à la Cène sur la base de leur doctrine professée et de leur vie observée. Le cas de Judas serait à classer parmi les "hypocrites" qui se mélangent au bon grain et qu'il n'est pas possible de discipliner tant que leur péché n'est pas connu au grand jour. C'était la position de Calvin dans son Catéchisme de Genève. Voici ce qu'il dit:

Q. 365: Les pasteurs qui ont à distribuer les sacrements, sont-ils tenus d'y admettre n'importe qui, sans distinction? Pour le Baptême, il est administré aux petits enfants, et aux adultes, selon la discipline de l'Église. Pour la Cène, le pasteur évitera de la donner à quelqu'un qui, de notoriété publique, n'en serait pas digne.

Q. 366: Pourquoi? Parce que ce serait souiller et profaner le sacrement.

Q. 367: Mais le Christ n'y a-t-il pas admis Judas, le traître? C'est vrai: toutefois son intention criminelle était encore cachée. Le Christ la connaissait, pourtant; mais elle n'avait pas déjà éclaté au grand jour.

Q. 368: Qu'en sera-t-il donc des hypocrites? Ceux-là, le pasteur ne peut les exclure de la Cène, bien qu'ils n'en soient pas dignes. Il usera de patience avec eux, jusqu'à ce que le Seigneur dévoile publiquement leur impiété.

Pour Calvin, l'exemple de Judas ne donne pas la permission au pasteur ou au conseil de l'Église de fermer les yeux sur ceux qui participent à la Cène. Lorsque des personnes, "de notoriété publique" n'en sont pas dignes ou lorsque le Seigneur "dévoile publiquement leur impiété", nous devons les exclure. Cela implique que nous devons, en tant qu'anciens et pasteurs, accepter notre responsabilité d'évaluer, d'une manière ou d'une autre, la doctrine et la vie de ceux qui veulent participer à la Cène.

Si l'on retient la *troisième* possibilité, l'exemple de Judas, exclu de la Cène par Jésus, nous autoriserait encore moins à être permissifs dans l'admission à la Cène! Il serait pourtant faux de conclure que la discipline exercée par Jésus pourrait nous servir directement d'exemple, car nous ne pouvons pas sonder les coeurs ni fonder notre supervision de la Cène sur les intentions cachées des gens.

Si l'on retient la *quatrième* possibilité, on se met alors à la place de Jésus et on prétend faussement pouvoir sonder les coeurs et connaître d'avance les intentions des gens. C'est là une approche contraire aux Écritures, très dangereuse et impossible à mettre en pratique. Je ne pense pas que ceux qui citent l'exemple de Judas veuillent en arriver là...

Les deux seules options "viabiles" qui restent, à mon avis, sont la deuxième et la troisième possibilité. Encore une fois, je me demande bien qu'est-ce qu'on veut prouver avec l'exemple de Judas ou quelle application pratique on veut en tirer. Si c'est pour discréditer ou diminuer la nécessité d'évaluer la doctrine et la vie de la personne qui veut participer à la Cène, dans ce cas, il faut aller jusqu'au bout et conclure que le Seigneur, au fond, ne permet aucune discipline dans son Église. Car celui qui aurait été admis par Jésus est le fils de perdition en personne, celui en qui Satan est entré! À partir du moment où l'on veut ouvrir la digue de la discipline avec l'exemple de Judas, il ne reste plus aucun barrage capable de retenir les eaux du déluge de l'indiscipline! Si par contre on a encore le réflexe de garder une certaine "retenue", alors il faut tirer la conclusion de Calvin et dire que le cas de Judas est à classer parmi les hypocrites, que même la meilleure discipline de l'Église ne peut filtrer. Dans ce cas, l'exemple de Judas n'annule en rien la nécessité de la discipline et de la supervision basée sur la connaissance de la doctrine et de la vie de la personne.

Il reste quand même encore à déterminer si Judas a, oui ou non, participé à la Cène. Ce n'est pas une question facile à trancher et les avis sont partagés sur le sujet, mais il vaut la peine de s'y arrêter quelques instants. La réponse à cette question ne changera toutefois pas grand chose, à mon avis, aux conclusions que nous devrions tirer sur la supervision de la Cène, mais elle permettra au moins de constater qu'il n'est pas si simple de prouver que Judas a été admis par Jésus à la Cène.

Judas était-il présent lors de l'institution de la Cène?

Alors, Judas était-il encore présent lors de l'institution de la sainte Cène? A-t-il participé à la Cène avec Jésus? Que disent les Évangiles à ce sujet?

Si on lit seulement Luc, il semble bien que Judas était encore présent. Cet évangéliste nous rapporte d'abord le choix du lieu où les disciples devaient préparer et manger la Pâque (Luc 22:7-13), puis le début du repas (Luc 22:14-18), puis l'institution de la Cène (Luc 22:18-20), puis l'annonce de la trahison de Judas

(Luc 22:21-23). On lit ainsi la séquence textuelle suivante: “*De même, il prit la coupe, après le repas, et la leur donna, en disant: Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang, qui est répandu pour vous. Cependant voici: celui qui me livre est à cette table avec moi. Le Fils de l’homme s’en va, selon ce qui est déterminé; mais malheur à cet homme-là par qui il est livré. Et ils commencèrent à se demander les uns autres lequel était celui d’entre eux qui allait faire cela.*” (Luc 22:20-23). Si on lit seulement Luc, il semble donc évident que Judas était encore à table avec Jésus au moment où la Cène a été célébrée. Remarquons toutefois que l’annonce de la trahison est ensuite suivie d’une contestation pour savoir qui était le plus grand (Luc 22:24-30), puis de l’annonce du reniement de Pierre (Luc 22:31-38), puis de l’agonie à Gethsémani (Luc 22:39-46), puis de l’arrestation de Jésus (Luc 22:47-53). Dans tous ces événements, il n’est jamais dit à quel moment Judas a quitté le groupe des douze. Il a pourtant bien fallu qu’il le quitte à un moment donné, pour pouvoir marcher devant la foule qui arrivait pour arrêter Jésus (Luc 22:47).

Maintenant, si on lit seulement Matthieu ou Marc, on a aussi l’impression que Judas était encore présent au moment où la Cène a été célébrée, car nulle part il n’est dit qu’il a quitté la chambre haute. Mais avec Matthieu et Marc les choses commencent toutefois à s’embrouiller. Contrairement à Luc, ces deux évangélistes nous rapportent d’abord l’annonce de la trahison (Matt. 26:20-25; Marc 14:17-21), puis l’institution de la Cène (Matt. 26:26-29; Marc 14:22-25). L’ordre du récit de ces deux événements est inversé! Lequel est le bon? Nous devons forcément conclure que l’un des deux récits suit un ordre “thématique”, tandis que l’autre suit l’ordre chronologique (à moins que l’on admette que la Parole de Dieu se contredit, ce que je rejette ici d’emblée). Il n’est donc pas exclu que Luc suive l’ordre thématique (comme cela lui arrive à d’autres occasions) et que Matthieu et Marc suivent l’ordre chronologique. Lorsque Luc nous rapporte l’annonce de la trahison, il dit: “*Et ils commencèrent à se demander les uns aux autres lequel était celui d’entre eux qui allait faire cela.*” (Luc 22:23). Dans Matthieu, la réponse à cette question est déjà donnée par Jésus avant le début de la Cène. Judas est clairement identifié: “*Judas qui le livrait, prit la parole et dit: Est-ce moi, Rabbi? Jésus lui répondit: Tu l’as dit.*” (Matt. 26:25). Puis, “*pendant qu’ils mangeaient*”, la Cène est instituée (Matt. 26:26ss). Si le récit de Matthieu suit l’ordre chronologique, cela voudrait dire que l’identification du traître s’est faite avant la célébration de la Cène. Ça commence à devenir difficile de prétendre que le Seigneur n’a pas encore “dévoilé publiquement son impiété”, pour reprendre l’expression de Calvin...

Luc, quant à lui, omet de citer la question de Judas ainsi que la réponse de Jésus à Judas, ce qui lui permet d’enchaîner immédiatement avec l’autre incident rapporté dans les versets suivants: “*Il s’éleva aussi parmi eux une contestation: lequel d’entre eux devait être estimé le plus grand?*” (Luc 22:24). Luc établit donc un lien logique (“aussi”) entre le questionnement des disciples (Qui est le traître parmi nous?) et la contestation soulevée entre eux (Qui est le plus grand parmi nous?), même si la contestation n’a pas pu suivre immédiatement le questionnement sur le traître, puisque nous savons par Matthieu que Jésus a répondu au questionnement des disciples et de Judas lui-même! Cela ne prouve peut-être pas hors de tout doute que Luc soit celui qui suive l’ordre thématique, mais c’est certainement une explication plausible des deux ordres différents. Quel serait donc le “thème” suivi par Luc? Luc commence par raconter *ce que Jésus a fait et ce qu’il a dit* (il demande à ses disciples de préparer le repas de la Pâque, il se met à table avec eux, il leur explique cette Pâque en lien avec ses souffrances, puis il institue la Cène). Ensuite Luc rapporte *des réactions de ses disciples*: pour cela, Luc fait d’abord un retour en arrière en rapportant l’annonce de la trahison et la manière dont les disciples ont réagi, ce qui lui permet ensuite d’enchaîner avec la contestation parmi les disciples. Cet ordre permet également à Luc de continuer l’enchaînement du récit de la façon suivante: Lorsque les disciples ont contesté pour savoir qui était le plus grand, Jésus a annoncé qu’il disposait pour eux du Royaume, ce qui s’enchaîne encore naturellement avec l’annonce du reniement de Pierre et la promesse que sa foi ne défaillera pas (pour qu’il puisse manger et boire à sa table dans son Royaume, Luc 22:30-32). Tout n’a pas besoin d’être chronologique pour que le récit soit véridique, surtout que Luc ne précise pas s’il y a un lien chronologique entre Luc 22:20 et Luc 22:21. En fait, il dit plutôt que la coupe de la Cène a été distribuée “*après le repas*” (v. 20), alors que l’annonce de la trahison s’est faite pendant que celui qui livrait Jésus était encore “*à cette table avec moi*” (v. 21). Il est possible qu’ils se soient attardés à table après le repas, mais il est également tout à fait plausible de croire que l’événement “à cette table avec moi” a eu lieu avant la fin du repas, donc bien avant le verset 20, et qu’il décrive le moment pendant qu’ils mangeaient. Cela permet d’harmoniser Luc avec Matthieu et Marc sans nuire à l’autorité de Luc. Il est donc possible de donner une explication satisfaisante à l’hypothèse selon laquelle Matthieu et Marc suivraient l’ordre chronologique, et Luc, un ordre thématique.

Il me semble plus difficile, par contre, d’expliquer que ce soient Matthieu et Marc qui aient suivi un ordre thématique et Luc un ordre chronologique. D’après la séquence de Matthieu et de Marc, Jésus annonce

d'abord qu'il célébrera la Pâque avec ses disciples et leur demande de préparer la salle et le repas (Matt. 26:17-19; Marc 14:12-16). Puis le soir venu, *"il se mit à table avec les douze"* (Matt. 26:20). Nous avons ensuite une précision chronologique: *"Pendant qu'ils mangeaient, il dit: En vérité, en vérité, je vous le dis, l'un de vous me livrera"* (Matt. 26:21), suivi de l'annonce que c'est Judas le traître. Marc donne la même précision chronologique: *"Pendant qu'ils étaient à table (même expression que Luc) et qu'ils mangeaient, Jésus dit: En vérité, je vous le dis, l'un de vous qui mange avec moi me livrera."* (Marc 14:18). Cette annonce déclenche alors une grande tristesse et une série de questions chez les disciples. Jésus répond à leur question *"Est-ce moi?"* par: *"L'un des douze, celui qui met avec moi la main dans le même plat."* (Marc 14:20). Cette réponse est suivie d'une explication sur le Fils de l'homme qui doit s'en aller et du malheur à l'homme par qui le Fils de l'homme est livré. Le malheur est prononcé sur le traître! À noter que c'est *"pendant qu'ils mangeaient"* que l'annonce de la trahison est faite, et que c'est forcément pendant qu'ils mangeaient (la main dans le même plat avec Jésus) que Judas est dénoncé, ce qui semble bien prouver que c'est Matthieu et Marc qui suivent l'ordre chronologique. Car Luc dit que Jésus *"prit la coupe, après le repas"* (Luc 22:20, confirmé par Paul en 1 Cor. 11:25), après quoi Luc rapporte l'annonce de la trahison (Luc 22:21-23). Si c'est Luc qui suit l'ordre chronologique (Jésus a pris la coupe *après* le repas, et *ensuite* il a annoncé la trahison de Judas), alors Matthieu et Marc ont tort de dire que l'annonce de la trahison s'est faite *"pendant qu'ils mangeaient"*. Cette "solution" soulève donc un problème d'harmonie plutôt épineux, tandis que si c'est Matthieu et Marc qui suivent l'ordre chronologique, cela ne soulève pas ce genre de problème. Les choses commencent à se préciser! L'harmonie entre les Évangiles n'est pas toujours facile à établir, mais nous ne devrions jamais accepter l'idée qu'il y ait des contradictions entre les quatre Évangiles ou que l'un d'eux ait "tort" à cause du témoignage de l'autre.

Poursuivons le récit dans Matthieu et dans Marc. Après l'annonce de la trahison et l'institution de la Cène, nous avons l'annonce du reniement de Pierre au mont des Oliviers (Matt. 26:30-35; Marc 14:27-31), suivie de l'agonie de Jésus à Gethsémané (Matt. 26:36-46; Marc 14:32-42) et de l'arrestation de Jésus (Matt. 26:47-56; Marc 14:43-51). Dans tous cela, depuis le début de la préparation de la Pâque jusqu'à l'arrestation, il n'est jamais mentionné à quel moment Judas a quitté Jésus et les autres apôtres. Comme dans Luc, on a l'impression que Judas est toujours là. *"Pendant qu'ils mangeaient, Jésus prit du pain..., il le rompit et le donna aux disciples"* (Matt. 26:26). Quand Pierre prétend être prêt à mourir avec Jésus, *"tous les disciples dirent de même"* (Matt. 26:35). Puis à Gethsémané, *"il dit aux disciples: Asseyez-vous ici..."* (Matt. 26:36). Il a pourtant bien fallu que Judas les quitte à un moment donné, car à la fin de l'agonie à Gethsémané, Jésus dit: *"Levez-vous, allons: celui qui me livre s'approche"* (Matt. 26:46), et on voit ensuite Judas arriver avec une foule nombreuse armée d'épées et de bâtons. La question est donc de savoir: À quel moment Judas les a-t-il quittés? Puisque Luc ne suivrait pas l'ordre chronologique, la mention de Luc 22:20 (*"celui qui me livre est à cette table avec moi"*) ne nous aide pas beaucoup. Car nous convenons tous qu'au début du repas de la Pâque, Judas était présent parmi les douze. *"Le soir venu, il se mit à table avec les douze."* (Matt. 26:20). Et c'est pendant qu'ils mangeaient tous ensemble la Pâque, en présence de Judas, que Jésus fait l'annonce de sa trahison.

Mais ensuite, quand Judas les a-t-il quittés? Comme indiqué précédemment, Matthieu et Marc ne le disent pas. Mais nous pouvons relever des indices intéressants. Judas ne peut pas avoir quitté le groupe à Gethsémané, car il avait besoin de suffisamment de temps pour aller chercher la foule et les soldats et il avait bien dû s'éloigner pour pouvoir "s'approcher". Ce n'est pas non plus au mont des Oliviers, quand Jésus a annoncé à Pierre son reniement, car Jésus a alors dit à ses disciples: *"Je serai pour vous tous, cette nuit, une occasion de chute; car il est écrit: Je frapperai le berger, et les brebis du troupeau seront dispersées. Mais après ma résurrection, je vous précéderai en Galilée."* (Matt. 26:31-32). Judas ne peut pas avoir été compté parmi ce "vous tous" et ces "brebis dispersées" qui seront de nouveau réunies en Galilée. Il nous faut donc encore reculer. Ça ne peut pas être non plus quand les disciples ont contesté pour savoir qui était le plus grand parmi eux, car Jésus leur a alors répondu: *"Vous, vous êtes ceux qui avez persévéré avec moi dans mes épreuves; c'est pourquoi je dispose du royaume pour vous, comme mon Père en a disposé pour moi, afin que vous mangiez et buviez à ma table dans mon royaume, et que vous soyez assis sur des trônes, pour juger les douze tribus d'Israël."* (Luc 22:28-30). Le nombre douze se retrouve bien dans la bouche de Jésus, mais évidemment le douzième qui les a quittés sera remplacé par un autre. Quand au "vous" de cette magnifique promesse, cela ne peut s'adresser qu'aux onze qui restent. Reculons donc encore. Lorsque Jésus a distribué la coupe qui représente son sang qui allait être versé, il a dit à ses disciples: *"Je vous le dis, je ne boirai plus désormais de ce fruit de la vigne, jusqu'au jour où j'en boirai du nouveau avec vous dans le royaume de mon Père."* (Matt. 26:29). Encore une fois, Judas peut-il être compté parmi ce "vous"? Il me semble théologiquement et psychologiquement extrêmement difficile de soutenir que Judas, après avoir été dénoncé comme le traître du Seigneur, soit encore présent quand Jésus prononce ces paroles. Comment Jésus pourrait-il avoir déclaré à Judas et à tous ses disciples qu'il boirait

du vin nouveau avec eux tous dans le royaume de son Père? Jésus savait parfaitement qui était le traître parmi eux, il avait pris la peine de le dénoncer devant les autres “*pendant qu’ils mangeaient*”, de l’identifier devant leurs yeux et de déclarer solennellement “*malheur à cet homme-là par qui le Fils de l’homme est livré!*” Comment Jésus aurait-il pu, à la fin du repas, faire une promesse publique qui lui était impossible de tenir envers Judas? Les disciples ont de la difficulté à comprendre ce qui se passe, mais il est clair que Judas ne boira pas du vin nouveau avec les onze et avec Jésus dans le Royaume de son Père. C’est une autre sorte de coupe et de breuvage qu’il devra boire! Reculons donc encore. Juste avant de distribuer la coupe, Jésus a dit: “*Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang, qui est répandu pour vous.*” (Luc 22:20). “*Faites ceci en mémoire de moi, toutes les fois que vous en boirez.*” (1 Cor. 11:25). Et auparavant, lorsqu’il a distribué le pain, il a dit: “*Ceci est mon corps, qui est donné pour vous; faites ceci en mémoire de moi.*” (Luc 22:19; 1 Cor. 11:24). Encore une fois, comment donc Jésus aurait-il pu donner à Judas cet ordre de commémorer sa mort et comment aurait-il pu lui faire cette promesse de livrer son corps et de verser son sang spécifiquement pour lui, après l’avoir dénoncé comme traître devant tous???

Ceci nous amène à l’Évangile de Jean, que nous n’avons pas encore abordé. La difficulté avec cet Évangile, c’est qu’il ne nous rapporte pas l’institution de la Cène. Par contre, le point positif, c’est qu’il nous parle du moment précis où Judas a quitté la chambre haute. Jean 13 à 16 nous relate le long entretien de Jésus avec ses disciples, suivi de sa prière sacerdotale (Jean 17), puis de sa sortie avec ses disciples pour aller de l’autre côté du ravin du Cédron, au mont des Oliviers, puis au jardin de Gethsémané (Jean 18:1). C’est vers le début de l’entretien de Jésus, seul avec ses disciples, que Judas est sorti (Jean 13:30). Il n’était plus là depuis longtemps quand Jésus s’est rendu à Gethsémané (Jean 18:1). Il n’était plus là quand Jésus a prié pour “*les hommes que tu m’as donnés du milieu du monde*” (Jean 17:6). “*C’est pour eux que je prie. Je ne prie pas pour le monde, mais pour ceux que tu m’as donnés, parce qu’ils sont à toi... Lorsque j’étais avec eux, je gardais en ton nom ceux que tu m’as donnés. Je les ai préservés, et aucun d’eux ne s’est perdu, sinon le fils de perdition, afin que l’Écriture soit accomplie.*” (Jean 17:9,12). Judas n’était plus là quand Jésus fit à ses disciples des magnifiques promesses de consolation: “*Je m’en vais et vous prépare une place, je reviendrai et je vous prendrai avec moi. Je prierai le Père, et il vous donnera un autre Consolateur, qui soit éternellement avec vous.*” (Jean 14:2-3,16). Judas n’était plus là quand Jésus a annoncé à Pierre son reniement (Jean 13:36-38), ni quand Jésus a dit à ses disciples: “*Petits enfants, je suis encore pour peu de temps avec vous... Je vous donne un commandement nouveau: Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés, vous aussi, aimez-vous les uns les autres.*” (Jean 13:33-34). Car juste avant, le texte nous donne une indication chronologique précise: “*Lorsque Judas fut sorti, Jésus dit...*” (Jean 13:31). Jusque là, les conclusions tirées de Matthieu, Marc et Luc s’avèrent exactes. À partir du moment où Judas a quitté le groupe des douze, le ton de Jésus change, il devient plus intime, réconfortant; il s’adresse à ses brebis seules! Il a pour elles de magnifiques promesses!

Mais peut-on préciser davantage? Reculons juste avant l’entretien dans la chambre haute. Matthieu, Marc et Luc sont unanimes à nous rapporter le complot des autorités juives juste à l’approche de la fête de Pâque: “*Et ils résolurent de se saisir de Jésus par ruse, et de le faire mourir. Toutefois ils disaient: Pas en pleine fête, afin qu’il n’y ait pas de tumulte parmi le peuple.*” (Matt. 26:4-5; voir Marc 14:1-4; Luc 22:1-2). Les trois évangélistes sont unanimes à nous rapporter la trahison de Judas qui s’en suit: “*Or, Satan entra dans Judas, appelé Iscariot, qui était du nombre des douze. Et Judas alla s’entendre avec les principaux sacrificateurs et les chefs des gardes, sur la manière de le leur livrer. Ils furent dans la joie, et convinrent de lui donner de l’argent. Il accepta et se mit à chercher une occasion favorable pour leur livrer Jésus à l’insu de la foule.*” (Luc 22:3-6; voir Matt. 26:14-16; Marc 14:10-11). Tout est en place! Les autorités juives sont résolues, Satan est entré dans Judas, le marché est conclu, on s’est entendu sur le moyen de livrer Jésus. Il ne reste plus qu’à trouver une occasion favorable! Judas a déjà péché! Il ne lui reste plus qu’à consommer pleinement son péché. Il est déjà profondément entré dans l’engrenage du diable. C’est dans ce contexte que Jésus demande à ses disciples de trouver un lieu où préparer la Pâque et qu’il se prépare à avoir son entretien privé avec eux...

Revenons maintenant au début de l’entretien dans la chambre haute d’après l’Évangile de Jean (qui ne nous rapporte pas directement le complot et la trahison comme les trois autres évangélistes le font). Jean nous apprend ceci: “*Pendant le repas, alors que le diable avait déjà mis au coeur de Judas, fils de Simon, de le livrer, Jésus qui savait que le Père avait tout remis entre ses mains, qu’il était venu de Dieu et qu’il s’en allait à Dieu, se leva de table, ôta ses vêtements et prit un linge dont il s’entoura.*” (Jean 13:2-4). Jean nous présente l’entretien dans la chambre haute à la lumière de l’intention diabolique de Judas de livrer Jésus, ainsi qu’à la lumière de l’autorité absolue de Jésus sur les événements. Puis nous avons le lavement des pieds des disciples, rapporté seulement par Jean, où il est dit que Jésus “*connaissait celui qui le livrait; c’est pourquoi il dit: Vous n’êtes pas tous purs.*” (Jean 13:11). Jésus sait que c’est le moment. Il

enclenche le processus d'exclusion de Judas au moment où il vient de quitter la table temporairement, qu'il est sans vêtement et qu'il lave les pieds de ses disciples. Après cette première déclaration voilée au sujet de Judas, Jésus se remet ensuite à table et leur explique ce qu'il vient de faire. Il dit que le lavement des pieds est un exemple pour eux: "*Si donc je vous ai lavé les pieds, moi le Seigneur et le Maître, vous aussi vous devez vous laver les pieds les uns aux autres; car je vous ai donné un exemple, afin que, vous aussi, vous fassiez comme moi je vous ai fait.*" (Jean 13:15). Avant même le départ de Judas, Jésus s'adresse à eux comme il continuera de le faire après son départ. Il leur parle comme à ses brebis, à la différence suivante: Il s'empresse de leur dire que le "vous" qu'il vient de prononcer n'inclut pas tous les douze. "*Ce n'est pas de vous tous que je le dis; je connais ceux que j'ai choisis. Mais il faut que l'Écriture s'accomplisse: Celui qui mange avec moi le pain, a levé son talon contre moi. Dès à présent, je vous le dis, avant que la chose arrive, afin que, lorsqu'elle arrivera vous croyiez que Moi, je suis.*" (Jean 13:18-20). Voilà donc une chose très importante à leur dévoiler, "*des à présent*". Jésus continue donc son processus d'exclusion en établissant une nette distinction entre "celui qui mange avec moi" et "vous", entre les "choisis" et le non choisi... Puis Jésus en rajoute: "*Après avoir ainsi parlé, Jésus fut troublé en son esprit et fit cette déclaration: En vérité, en vérité, je vous le dis, l'un de vous me livrera. Les disciples se regardaient les uns les autres et se demandaient de qui il parlait.*" (Jean 13:21).

Nous revenons donc au récit de Matthieu et de Marc qui relatent l'annonce de la trahison pendant le repas et avant la célébration de la Cène. La déclaration de Jésus cause tout un émoi. Jésus lui-même est troublé en son esprit. Il est absorbé par cette présence de celui qui va bientôt le livrer. Les disciples aussi sont troublés et se questionnent: "*Ils furent profondément attristés, et chacun se mit à lui dire: Est-ce moi, Seigneur? Il répondit: Celui qui a mis avec moi la main dans le plat, c'est celui qui me livrera.*" (Matt. 26:22-23). Comme l'indice n'est peut-être pas suffisamment précis, Pierre fait signe au disciple bien-aimé, proche de Jésus, pour qu'il demande à Jésus de qui il s'agissait, et Jésus répond: "*C'est celui pour qui je tremperai le morceau et à qui je le donnerai.*" Puis les événements se précipitent: "*Il trempa le morceau et le donna à Judas... Dès que Judas eut reçu le morceau, Satan entra en lui. Jésus lui dit: Ce que tu fais, fais-le vite... Judas prit le morceau et sortit aussitôt. Il faisait nuit.*" (Jean 13:26-27,30).

C'est donc pendant le repas que Judas est sorti et, de toute évidence, c'est Jésus qui l'a poussé à sortir. C'est lui qui l'exclut du groupe des intimes! Il leur annonce d'abord que l'un d'eux n'est pas pur, que l'un d'eux n'est pas choisi, que celui-là doit se détourner de Jésus, selon les Écritures, et en plus qu'il est traître et qu'il doit livrer Jésus! Une fois le processus de "séparation" enclenché, Jésus doit se rendre au bout de la "discipline". Comment pourrait-il s'arrêter au milieu, instituer paisiblement la sainte Cène au milieu d'un groupe ayant les esprits tendus et inquiets, puis compléter l'exclusion? C'est Jésus qui est en contrôle de la situation et non Judas, Satan ou les autorités juives. Et ça pressait! Pourquoi Judas devait-il faire vite? Pour que la mort de Jésus soit bien synchronisée à "l'horaire divin". Il ne fallait pas tarder davantage, car sinon tous les événements à venir de la passion (et ils étaient nombreux) n'auraient pas tous pu se dérouler à temps pour que Jésus meure au jour et à l'heure prévus. Par ailleurs, il fallait aussi que Jésus ait suffisamment de temps devant lui pour être seul avec ses disciples pour son dernier entretien intime avec eux (Jean 13:31 à 16:33), pour son entretien intime paisible avec le Père en présence de ses disciples (Jean 17), et enfin pour son entretien intime en agonie devant le Père à Gethsémané (Jean 18:1). Il n'y a aucune raison à tarder davantage d'exclure le traître. Judas a été dénoncé par Jésus *pendant le repas*. Cela s'harmonise avec ce que nous avons déjà observé dans Matthieu 26:26 et Marc 14:17. Cela confirme encore que c'est Matthieu et Marc qui suivent l'ordre chronologique, et non Luc. Puisque Jean nous rapporte que Judas a quitté précipitamment la chambre haute, au milieu du repas, le morceau à la main, je ne vois pas comment il serait possible que la séquence de Luc 22:20-21 soit chronologique. Si Jean dit vrai, comment Jésus aurait-il pu prendre la coupe "après le repas", et ensuite avoir dit "*celui qui me livre est à cette table avec moi*"? C'est justement cette dernière affirmation qui a déclenché l'exclusion de Judas au moyen du morceau trempé pendant le repas! Ou alors, c'est Jean qui a tort, et la Bible contiendrait des erreurs et des contradictions, ce qu'il faut encore une fois rejeter.

Si l'on essaie de mettre ensemble Matthieu, Marc, Luc et Jean, on s'aperçoit que le repas pascal a été commencé en présence des douze, incluant Judas, dans le contexte où Satan venait d'entrer dans Judas et où Judas venait de trahir son Maître. Et Jésus le savait! Le repas a ensuite été interrompu par l'épisode du lavement des pieds au cours duquel Jésus a commencé à révéler à ses disciples qu'il y en avait un parmi eux qui n'était pas pur. Le repas a ensuite été repris lorsque Jésus est revenu à table avec les douze et qu'il a poursuivi le sujet en faisant l'annonce de la trahison. Cette annonce a provoqué une série de questions chez les disciples; la réponse de Jésus aussi bien à Pierre qu'à Judas lui-même identifie précisément le traître. Son identification avec le morceau de pain provoque la deuxième entrée de Satan en Judas et amène Jésus à ordonner à Judas de faire promptement ce qu'il doit faire. Judas sort alors et il est définitivement

exclu du groupe des douze au moment où le repas était encore en cours. Judas n'a plus rien à faire parmi les douze. Il n'est plus des leurs! Puis le repas se termine avec l'institution de la Cène qui doit désormais remplacer le repas pascal de l'Ancien Testament. La Cène confirme aux disciples que c'est Jésus le Maître de la situation, et non Judas parti le livrer. Il me semble bien difficile d'insérer l'institution de la Cène avant le lavement des pieds ou quelque part entre le lavement des pieds et le départ de Judas. Tout s'enchaîne et se tient ensemble. La montée dramatique dans la chambre haute ne trouve d'apaisement que lorsque Judas quitte la pièce. C'est alors que Jésus peut maintenant avoir son entretien réellement privé avec "les siens". Cela s'harmonise avec Matthieu et Marc, d'après lesquels Jésus fait l'annonce de la trahison puis célèbre la Cène. Et c'est pendant l'annonce de la trahison que Judas sort! La conclusion me semble s'imposer: Judas n'était plus dans la chambre haute lorsque Jésus a distribué le pain et la coupe de la Cène. Si l'on accepte que Luc 22:20-21 n'est pas chronologique (et rien ne dit explicitement que ces deux versets auraient un lien chronologique), alors tout s'harmonise.

Cela me semble aussi parfaitement s'accorder avec l'esprit de tout l'entretien de Jésus après le départ de Judas, que ce soient les paroles rapportées par Jean (Jean 13:31 à 16:33) ou les paroles rapportées par Matthieu et Marc (Matt. 26:26-45; Marc 14:22-31). Toutes les paroles de réconfort, d'encouragement et d'exhortation de Jésus aux onze entre le départ de Judas et l'arrestation de Jésus étaient précisément pour les onze et pas pour Judas. Judas n'avait plus d'affaire à être là. Il n'était plus des leurs! La célébration de la Cène, le réconfort qu'elle procure, le mémorial qu'elle célèbre et la promesse de Jésus qu'il boirait un jour à nouveau avec eux du vin nouveau dans le royaume de son Père n'était pas non plus pour Judas. Comment Judas, en qui Satan était déjà entré une première fois et qui était déjà engagé dans l'engrenage de son péché, aurait-il pu être admis à la Cène par Jésus? Comment Jésus aurait-il pu, l'esprit en paix et reconnaissant, rendre grâce pour le pain et le vin en présence du traître? Cette célébration, me semble-t-il, appartient beaucoup plus à tout ce qui se déroule *après* le départ de Judas qu'à ce qui se déroule *avant* son départ. "*Ceci est mon corps, qui est donné pour vous... Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang, qui est répandu pour vous*" (Luc 22:19-20). Comment Jésus aurait-il pu dire ces paroles à Judas, après tous ses douloureux efforts pour révéler à ses disciples la coupure qui existait entre "vous" et "celui qui me livre"? Comment Jésus aurait-il pu donner le pain et la coupe de bénédiction à celui qui venait de mettre la main coupable dans le plat avec lui? Puisque c'est Jésus lui-même qui a poussé Judas à quitter la chambre haute et que c'est le Seigneur qui l'a exclu des douze, et que "ça presse!", pourquoi aurait-il attendu juste après la célébration de la Cène pour le faire? Le meilleur moment n'était-il pas plutôt avant la célébration? Cela me semble être la seule conclusion qui s'impose, celle qui permette le mieux d'harmoniser les quatre Évangiles et de prendre en compte tout le climat entourant ce qui précède l'entretien privé, ce qui en constitue le contenu et ce qui s'ensuit.

En conclusion, lorsqu'on lit seulement Luc, on serait porté à croire que Judas a participé à la Cène, étant donné la séquence du texte. Lorsqu'on lit seulement Matthieu et Marc, on aurait également tendance à penser que Judas était encore dans la chambre haute pendant la Cène, vu que rien n'est dit à propos de son départ. Lorsqu'on lit seulement Jean, on ne peut rien conclure puisqu'il n'est pas question de la Cène. Mais lorsqu'on met les quatre Évangiles ensemble, de nouveaux contours apparaissent et il semble que la seule conclusion à tirer soit que Judas était absent lors de la célébration de la Cène! Pour illustrer cette chose étrange, c'est un peu comme le phénomène de la parallaxe. Si l'on ferme notre œil droit, notre œil gauche nous permet de voir bien des choses, mais sans perspective. Si l'on ferme notre œil gauche, notre œil droit nous permet de voir presque toutes les mêmes choses, mais sous un angle différent, comme si les deux images avaient bougé. Il est vrai que les deux images vues séparément sont différentes et peuvent même sembler "contradictoires". Il suffit de fermer et d'ouvrir tour à tour nos yeux pour s'en apercevoir, surtout quand on regarde des objets proches et loin en même temps. C'est quand on ouvre les deux yeux ensemble qu'on s'aperçoit que nous vivons en trois dimensions et que nous pouvons apprécier la vue en perspective, sans contradiction!

En conclusion finale, je ne miserais pas trop sur l'exemple de Judas participant à la Cène pour guider notre politique de supervision de la sainte Cène dans nos Églises. En fait, même l'option numéro deux (suivie par Calvin) ne serait pas viable d'après mon exégèse, car au moment même d'instituer la Cène, Jésus avait déjà révélé au grand jour l'hypocrisie et les intentions coupables de Judas. Il ne resterait que l'option numéro trois... renforcée, je crois, par l'exemple de Jésus disciplinant Judas et l'excluant définitivement du groupe des disciples, avant de se réjouir avec les siens autour de la première célébration de la sainte Cène.

Paulin Bédard